



FORMATION 5 jours

CHIFFRER SON PROJET DE CRÉATION, REPRISE OU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉ EN AGRICULTURE PAYSANNE

Sessions prévues en 2027 :

- Les 05, 12, 19 janvier, 02 et 16 février (09h30-16h30) + jury le 30 mars 2027. Zone prévisionnelle : Saint-Lô Organisées par l'ARDEAR Normandie
- Les 17, 24 février, 03, 18 mars et le 1^{er} avril (09h30-16h30) + jury 12 mai 2027. Zone prévisionnelle : Argentan. Organisées par l'AFOCG 61
- Les 11, 18 février, 09, 23 mars et le 6 avril (9h30-16h30) + jury le 04 mai 2027. Zone prévisionnelle Yvetot ou Rouen (pouvant évoluer en fonction de l'origine des stagiaires). Organisées par le CIVAM Allouville
- Le 18, 25 mars, le 1^{er}, 15, et 29 avril (09h30-16h30) + jury le 10 juin 2027. Zone prévisionnelle Caen. Organisées par l'ARDEAR Normandie
- Les 06, 13, 20 septembre, 04 et 18 octobre (09h30 – 16h30) + jury le 06 décembre 2027. Zone prévisionnelle : Saint-Lô. Organisées par l'AFOCG 61
- Les 21 et 28 septembre, le 05 et 19 octobre et le 02 novembre (09h30 – 16h30) + jury le 17 décembre 2027. Zone prévisionnelle : Caen. Organisées par l'ARDEAR Normandie
- Les 27 septembre, 05, 14 et 28 octobre et le 09 novembre (09h30-16h30) + jury le 07 décembre 2027. Zone prévisionnelle Yvetot ou Rouen (pouvant évoluer en fonction de l'origine des stagiaires). Organisées par le CIVAM Allouville
- Les 30 Septembre, 07, 14, 28 Octobre et 9 Novembre (9h30-16h30) + jury le 07 décembre 2027. Zone Prévisionnelle Argentan. Organisées par l'AFOCG 61

Formation adaptée dans le cadre de l'aide Normandie Démarrage Installation (NDI) –

Formation certifiante - Certification enregistrée au registre spécifique RS 7135 le 30 avril 2025 co-certificateurs : FADEAR, ARDEAR AURA, ARDEAR PACA, ARDEAR OCCITANIE

OBJECTIFS

- Acquérir des compétences pour construire son prévisionnel économique
- Élaborer la stratégie de son entreprise et prendre des décisions adaptées à son projet
- Mettre en œuvre concrètement son étude économique et plan d'entreprise (PE)
- Être capable d'analyser la faisabilité de son projet

Les + de la formation :

Je repars avec mon Plan d'Entreprise + un outil pour le modifier en autonomie

1 à 2 formateur-ice-s selon la taille du groupe (max 12 pers)

PROGRAMME

1^{ère} journée : chiffrer son projet : comment et pourquoi – dimensionner son activité – les investissements – temps de travail

2^{ème} journée : Charges et produits – analyser ses activités par les marges brutes – des ateliers cohérents sur la ferme

3^{ème} journée : approfondissement – comprendre les stocks – la trésorerie : pourquoi et comment

4^{ème} journée : les soldes intermédiaires de gestion et le bilan – les indicateurs et ratios de mon projet – adéquation entre besoins et projet

5^{ème} journée : analyser globalement un prévisionnel économique – prendre du recul – forces et faiblesses du projet

À NOTER :

Il est important de prévoir qu'un travail personnel en intersession sera nécessaire pour finaliser votre prévisionnel.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES et MÉTHODES MOBILISÉES

Formation participative en présentiel : échange, analyse collective, co-construction... - Apports théoriques des intervenants – Utilisation de l'outil de chiffrage – Exemples et cas concrets

ORGANISATEURS ET INTERVENANTS

Selon les sessions les organisateurs sont : AFOCG 61, ARDEAR Normandie ou CIVAM Allouville. Nous co-animons lorsque la taille du groupe le permet (ces 3 structures ainsi que le Réseau des CIVAM Normands).

Généralement, intervention de la chambre d'agriculture sur une partie d'une journée.

PREREQUIS

Avoir un projet d'installation agricole défini. Ordinateur portable nécessaire.

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans ainsi qu'un prévisionnel de trésorerie sur au moins 1 an. La certification est obtenue si le candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel via un jury.

Cette formation ne donne pas de droit particulier à la poursuite d'études au sens "scolarité".

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire. Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin leur sera délivré.

TARIFS

Tarif : 260€/jour de formation + 50€ de frais de certification + 75€ de mise à disposition de l'outil de chiffrage (non finançable). Soit 1 425€ pour tout le cycle de formation.

Selon votre situation, un financement est possible :

- ☐ Financement total ou partiel avec le Compte Personnel de Formation (CPF)
- ☐ Financement partiel via le fond de formation VIVEA
- ☐ Prise en charge partielle via d'autres ressources (entreprise, France Travail...)



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

Consulter la structure organisatrice pour voir avec elle les modalités de prise en charge.

Ce tarif de formation comprend : les 5 journées de formation collective, la mise à disposition de l'outil de chiffrage ainsi que la présentation devant le jury à l'issue de la formation.

DÉLAIS D'INSCRIPTION MOYEN AVANT DÉMARRAGE DE LA FORMATION

Ce délai varie selon votre mode de financement, n'hésitez pas à nous contacter :

- via le CPF: 1 mois avant minimum,
- via Vivéa en direct : 1.5 mois avant minimum (sauf si démarrage en septembre compter 2 mois),
- via France Travail : 1.5 mois avant démarrage minimum ET après validation du projet par le conseiller,
- autofinancement : 2 semaines avant date démarrage.

Néanmoins, le délai de traitement peut être inférieur à ceux annoncés, aussi n'hésitez pas à nous contacter même si vous semblez être « hors délai ».

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Renseignements et inscriptions auprès de l'organisme organisant la session :

- ❖ CIVAM Allouville, Juliette Lebreton

- juliette.lebreton@civam.org 02.32.70.43.57 / 07.59.65.11.04
- ❖ ARDEAR Normandie, Alexandra Bourguignon
 - formation.ardear.normandie@gmail.com 07.63.79.38.30
- ❖ AFOCG 61, Laurine MAGNIER
 - laurine61@interafocg.org 07 44 47 51 18

Si vous faites appel à un financeur, l'inscription sera effective lorsqu'il aura validé sa participation financière. En cas d'autofinancement, un acompte pourra être demandé.

ACCESSIBILITÉ

Pour les personnes en situation de handicap, contacter la structure organisatrice de la formation afin d'évaluer avec elle les modalités d'adaptation possible.

TAUX DE RÉUSSITE ET DE SATISFACTION

Pour connaître ces résultats, consulter le site de la structure organisatrice de la session visée :

- ARDEAR Normandie : <https://www.agriculturepaysanne.org/Certification-Qualiope>
- AFOCG61 : <https://interafocg.org/afocg61/formation-chiffrer-son-projet>
- CIVAM Allouville : <https://www.civam-normands.org/index.php/actualites-installations-agricoles/1767-chiffrer-son-projet-de-creation-de-reprise-ou-de-developpement-dactivite-en-agriculture-paysanne>